

s'intéressent d'une façon tout à fait particulière à la sécurité du public.

Je crois que la situation que nous devons envisager, à cause de la technologie moderne qui met ces instruments dangereux à la disposition du public, au service du progrès, instruments qui deviennent nécessaires, en est une qui engendre par ailleurs des difficultés qu'il faut résoudre.

Or, c'est la raison pour laquelle je fais appel une fois de plus aux autorités gouvernementales. Je profite de cette occasion pour les exhorter à faire preuve d'un peu plus d'imagination et à tenir compte de certaines recommandations qui pourraient être appliquées avec célérité, recommandations faites par des organismes sérieux et qui s'intéressent assidûment à la sécurité du public.

Alors, une fois de plus, je demande au nouveau ministre des Transports, M. Hellyer, qui peut-être en ce domaine voudra profiter du fait qu'il assume de nouvelles responsabilités, de prendre ce problème en très sérieuse considération et d'inventer des solutions, s'il en est capable. Je lui demande également de profiter du fait que l'ancien ministre, l'honorable M. Pickersgill, qui, lui aussi, portait toujours un intérêt spécial à ces questions-là lorsqu'elles lui étaient soumises, a accédé au poste de président de la Commission des transports.

Conséquemment, monsieur le président, comptant sur la diligence et la bonne attention des autorités gouvernementales, je crois qu'il est important de faire preuve d'une certaine imagination dans le domaine de la sécurité publique, étant donné que les turbotrains poseront sûrement des problèmes qu'il faudra envisager.

[Traduction]

M. J. A. Byrne (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je profite de l'occasion pour féliciter mon honorable ami de sa ténacité à l'égard de la question de la sécurité aux passages à niveau. Elle le préoccupait bien avant l'accident de Dorion, et je suis sûr que depuis qu'il l'a soulevée, le 18 avril dernier, le National-Canadien y a accordé plus d'attention dans ses plans de mise en service du turbotrain Montréal-Toronto.

La question a été étudiée de près par les dirigeants et le comité de recherches du National-Canadien ces dernières années. L'honorable député a mentionné que l'ancien ministre des Transports s'y est intéressé personnellement, et il va sans dire qu'à titre de président de la nouvelle Commission des transports il s'en occupera avant toute autre chose. Je suis sûr que, de concert avec cet homme énergique qu'est le nouveau ministre des Transports (M. Hellyer), il parviendra à résoudre ce problème épineux entre tous.

• (10.20 p.m.)

L'avènement de trains ultra rapides entraînera sûrement de nouveaux dangers. Je crois avoir dit, la dernière fois que le sujet a été discuté, qu'il serait impensable de laisser sans protection un passage à niveau, quant à cela, une voie ferrée, lorsque les trains atteindront une vitesse aussi élevée que 120 ou 150 milles à l'heure. La démarche du député le soulignera encore davantage, j'en suis sûr, aux yeux du premier ministre (M. Pearson), du gouvernement et du public en général. De nouveau je le félicite de l'attention sérieuse qu'il a accordée à cette question.

LA FONCTION PUBLIQUE—LA MAJORATION DES PENSIONS

L'hon. R. A. Bell (Carleton): Monsieur l'Orateur, ce soir, au sujet de l'augmentation des pensions des fonctionnaires retraités, je m'exprime en termes assez violents mais après mûre réflexion. Avec d'autres membres de la Chambre, j'ai essayé, mais en vain, d'atteindre mon objectif par la persuasion et par de solides arguments. J'avoue, monsieur l'Orateur, que ma patience est à bout devant l'incroyable temporisation du gouvernement au sujet du relèvement des pensions aux fonctionnaires retraités, aux membres des forces armées et de la Gendarmerie royale.

M. Knowles: Bravo.

L'hon. M. Bell: A ce sujet, je suis passé de l'attente à l'exaspération, puis à l'indignation et enfin à la colère. L'esprit de parti n'est aucunement en jeu à cet égard. On peut trouver au compte rendu tous les efforts du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), du député d'Ottawa-Est (M. Richard), d'autres députés et de moi-même, pour contraindre le gouvernement à agir.

J'aimerais bien savoir comment il faut s'y prendre pour que les membres de ce gouvernement traînard, inerte, endormi, futile prennent une décision simple, ordinaire, claire—oui ou non. La réponse que le gouvernement doit donner à la recommandation unanime—et j'insiste sur le mot unanime—du comité mixte spécial de la fonction publique qui préconise d'augmenter les pensions des fonctionnaires retraités et des personnes dans le même cas est celle-ci: oui ou non.

Si c'est oui, qu'il présente une mesure législative; qu'il le fasse maintenant et nous l'adopterons en deçà de 24 heures. Si c'est non, qu'il nous traite comme des personnes sensées et cesse de recourir à des réponses évasives comme celles-ci: «examen continu», «étude immédiate», «vif intérêt», «en temps opportun», et autres sophismes et platitudes